

GM 10421

VISITE DU PUITS PAUL NO 1

Documents complémentaires

Additional Files



Licence

License

Cette première page a été ajoutée
au document et ne fait pas partie du
rapport tel que soumis par les auteurs.

**Énergie et Ressources
naturelles**

Québec

PROVINCE DE QUEBEC
MINISTÈRE DES MINES

MINISTÈRE DES MINES, QUÉBEC

SERVICE DES GITES MINÉRAUX

No GM- 10421

Re: Visite du puits Paul No 1, Baie St-Paul,
comté de Charlevoix

Je me suis rendu le 7 septembre 1960 au site du
puits Paul No 1 à Baie St-Paul, comté de Charlevoix.

Ce puits est foré pour le compte de Mario De Iacobis
par la firme Gagné et Frères de St-Zacharie, comté de Dorches-
ter, et le foreur en charge est M. Louis Morency.

On a coulé au site de ce puits une base de ciment de
4' x 3' et de 18 pouces de profondeur. Un tubage de 8" de dia-
mètre a été cimenté à 6 pieds de la surface du sol.

A mon arrivée, la profondeur de ce puits de 6" de dia-
mètre était de 129 pieds et, à mon départ, de 196 pieds. A cet-
te profondeur, le foreur croyait être arrivé au socle rocheux.
Cependant avant de poursuivre le forage il a fallu descendre le
tubage et on procédait à cette opération lors de mon départ.

De l'eau douce aurait été rencontrée à 37 pieds et
de l'eau salée, à 120 pieds de profondeur. Le matériel pénétré
consiste surtout en argile interstratifiée avec quelques lentil-
les de sable.

Monsieur Romuald Morin était présent au site de ce puits et en dirige les opérations. M. Morin s'est montré des plus coopératifs. J'ai rappelé à ce monsieur les règlements concernant le forage pour le gaz et l'huile et j'ai appuyé sur le fait qu'il doit faire prendre des échantillons à tous les dix pieds et remplir un rapport journalier de sondage, en soulignant que ces échantillons et ces rapports devraient nous être transmis à toutes les semaines, si possible.




Michel Houde,
Géologue.

QUEBEC - le 12 septembre 1960.